

Cadrage réglementaire et historique du site

Critère visé : **Pertinence des choix techniques** — cohérence avec le contexte environnemental, réglementaire, historique et territorial.

Check-list de cadrage terrain

1. Statuts et protections du site ☐ Site classé, réserve naturelle, arrêté de protection de biotope (APB/APPB) ? ☐ Périmètre Natura 2000 (ZSC/ZPS) sur site ou à proximité immédiate ? ☐ Zonage ZNIEFF I/II, espace naturel sensible (ENS), site classé paysage ?
2. Maîtrise foncière et servitudes ☐ Propriétaire(s), convention de gestion ou bail et sa durée ? ☐ Servitudes existantes (passage, réseau, captage AEP, ligne électrique) ? ☐ Droits d'usage tiers (chasse, pêche, pâturage) affectés ?
3. Historique des usages du site ☐ Usage antérieur (agricole, piscicole, industriel, forestier) et pollutions héritées ? ☐ Aménagements existants et leur état (ouvrages, digues, clôtures, fossés) ? ☐ Opérations de gestion déjà menées et résultats connus ?
4. Contexte territorial ☐ Documents de planification concernés (SDAGE/SAGE, PLU/PLUi, charte PNR) ? ☐ Acteurs et usagers du territoire à consulter ? ☐ Continuités écologiques (trame verte et bleue) traversant le site ?

Arbre de décision — quelle(s) procédure(s) mobiliser ?

- Travaux en cours d'eau, zone humide, impact sur écoulement → nomenclature IOTA (art. L.214-1 à L.214-6) : déclaration ou autorisation selon seuil.
- Si fonds publics sur propriété privée → Déclaration d'Intérêt Général (art. L.211-7).
- Espèce protégée ou habitat concerné → dérogation « espèces protégées » (art. L.411-2), délai d'instruction souvent long.
- Site Natura 2000 concerné → évaluation des incidences, proportionnée à l'ampleur des travaux.
- Espèce exotique envahissante réglementée (UE 1143/2014) → vérifier restrictions transport/manipulation.
- Aucune procédure identifiée → documenter explicitement cette absence, ne pas la présumer.

Erreurs fréquentes

✗ Cadrage réduit à la seule écologie, foncier ignoré. ✓ Croiser écologie, foncier, réglementaire, usages territoriaux.	✗ Historique du site non documenté (pollution, ouvrage enterré). ✓ Consulter archives, photos aériennes historiques (IGN).
✗ Procédure identifiée trop tard (après chiffrage). ✓ Vérifier les procédures avant toute proposition chiffrée.	✗ Acteurs du territoire découvrant le projet trop tard. ✓ Lister les parties prenantes dès le cadrage.